

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1272

41 – LOIR-ET-CHER

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BLOIS

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20160229. Date de parution : 24 novembre 2016.

Annonce numéro : 643. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

383 757 390 RCS Blois.

COGEPRINT.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 425000 EUR.

Adresse : 31-33, rue de la Vallée Maillard, 41000 Blois.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion COGEINFO , Société à responsabilité limitée au capital de 16.000 euros, siège social : 31 rue de la Vallée Maillard 41000 Blois, RCS Blois 402 877 054 COGEPRINT Société par actions simplifiée au capital de 425.000 euros, siège social : 31/33 rue de la Vallée Maillard 41000 Blois, RCS Blois 383 757 390 Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Blois du 17 novembre 2016, les sociétés COGEPRINT et COGEINFO ont établi un projet de fusion aux termes duquel la société COGEPRINT absorbe la société COGEINFO. La société COGEINFO apporterait la totalité de son actif, évalué à 120.901.27 euros, à charge de la totalité de son passif, évalué à 65.150.37 euros soit un actif net apporté de 55.750.90 euros. Il n'est procédé à aucun échange d'actions ou de parts sociales et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la société COGEPRINT, puisque celle-ci détient à ce jour la totalité des parts sociales composant le capital de la société COGEINFO et s'est engagée à conserver cette détention en permanence jusqu'à la réalisation définitive de la fusion. Toutes les opérations effectuées par la société COGEINFO depuis le 1er janvier 2016 jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion seront reprises par la société COGEPRINT. Ledit projet a été notamment sous la condition suspensive de son approbation par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés. La société COGEINFO sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de Blois, le 18 novembre 2016 pour chacune des deux sociétés Pour avis.